



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Université Laval
tenue le 25 novembre 2015, à 14 heures,
à la salle 1334 Jean-Paul-Tardif du pavillon La Laurentienne

1. Ouverture de l'assemblée générale

La secrétaire générale, M^{me} Monique Richer, souhaite la bienvenue aux membres à 14 heures.

Près d'une trentaine de membres de la communauté universitaire sont présents à la salle 1334 Jean-Paul-Tardif du pavillon La Laurentienne.

2. Rapport du président du Conseil d'administration, M. John R. Porter

Madame la Secrétaire générale,
Monsieur le Recteur,
Membres de l'Université Laval,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre part à cette assemblée générale des membres de l'Université Laval et de rendre compte des principales décisions et actions prises au cours de l'année 2014-2015 par le Conseil d'administration dans le cadre de son rôle de vigie, de planification et de conseil.

Il relève entre autres de la responsabilité du Conseil d'administration d'adopter le budget annuel et d'approuver, deux fois par année, le suivi des projections budgétaires. Je laisserai le soin à la vice-rectrice aux finances et à l'administration, M^{me} Josée Germain, de vous présenter plus en détail les résultats financiers 2014-2015, mais je tiens à souligner avec une grande fierté que l'Université Laval affiche à nouveau l'équilibre budgétaire. Il s'agit, encore une fois, d'un tour de force remarquable considérant le contexte financier particulièrement difficile des deux dernières années imposé par le Gouvernement du Québec dans la foulée des mesures prises en vue d'assainir les finances publiques.

Rappelons qu'en juin 2014, les compressions gouvernementales entraînaient un manque à gagner de 42 M\$ pour l'Université Laval qui s'est vue imposer, à l'automne 2014, de nouvelles compressions de 5 M\$, portant à 47 M\$ le montant à absorber dans l'exercice 2014-2015. À défaut d'atteindre cette cible, et donc l'équilibre budgétaire, notre établissement s'exposait à ce qu'on peut appeler une forme de mise en tutelle. En raison de la loi qui nous interdit d'accuser un déficit, nous risquions, comme toutes les universités dans cette situation, d'être soumis à un plan de redressement selon des modalités établies par les autorités gouvernementales. Dès lors, l'Université aurait été privée de son autonomie et de sa capacité à prendre ses propres décisions en matière de gestion, de développement et même d'organisation de sa structure de fonctionnement. Cette situation aurait menacé non seulement la qualité de notre offre de formation, mais aussi l'intégrité et la spécificité d'université complète de notre établissement.

Face à l'urgence d'agir et au « dé-financement » chronique du réseau universitaire québécois dénoncé à maintes reprises par la direction de l'Université, diverses pistes de solution ont été proposées au Gouvernement du Québec. Grâce à ces démarches proactives, il a été possible pour l'Université Laval d'atténuer certaines compressions, de réduire des dépenses ponctuelles et d'obtenir de nouvelles sources de financement gouvernemental, notamment une subvention de 17 M\$ sur deux ans pour soutenir le développement de son environnement numérique d'étude dont le concept novateur fait l'envie du milieu universitaire partout au Québec et ailleurs au Canada. Ces différentes mesures, combinées aux importants efforts collectifs de rationalisation et d'augmentation de notre effectif étudiant, ont permis de maintenir un fragile équilibre budgétaire en 2014-2015 et de présenter un budget équilibré pour 2015-2016.

Au nom du Conseil d'administration, je félicite très sincèrement toutes les unités pour cet exploit qui n'aurait certainement pas été possible sans l'extraordinaire capacité de notre communauté universitaire à se mobiliser et à explorer de nouvelles avenues afin d'agir à la fois sur la réduction des dépenses et l'accroissement des sources de revenus. Il s'agit d'autant plus d'un exploit que cela a été réalisé sans affecter la qualité de l'offre de formation, des activités de recherche et des services aux étudiants et aux employés. La situation demeure toutefois préoccupante. Nous ne pouvons plus nous permettre, comme société, de continuer à fragiliser année après année la santé financière de nos universités, ce remarquable moteur de développement social, culturel, environnemental et économique.

Vous me permettrez de féliciter tout particulièrement le recteur, M. Denis Brière, et le vice-recteur exécutif et au développement, M. Éric Bauce, pour leur leadership dans ce dossier et leur volonté à travailler de concert avec le gouvernement afin de trouver des solutions novatrices et pérennes aux défis majeurs que posent les déficits des régimes de retraite et le financement du système de l'enseignement supérieur. C'est d'ailleurs à leur suggestion que le Conseil d'administration a adressé, en septembre 2014, une lettre au premier ministre du Québec demandant que le Conseil du trésor assouplisse les règles d'admissibilité des dépenses couvertes par le budget d'investissement des universités de façon à leur donner plus de flexibilité budgétaire et à leur permettre d'absorber les compressions sur quelques années.

L'acceptation de cet assouplissement des règles budgétaires, à coût nul pour l'État, a été annoncée en août dernier, permettant ainsi à l'Université Laval de combler un manque à gagner structurel de 11 M\$ causé par les compressions imposées depuis juin 2014 et qui s'élevaient alors à 58 M\$ à la suite d'une nouvelle vague de compressions survenues en mars 2015. Cette nouvelle mesure nous donnera une flexibilité budgétaire maximale de 66 M\$ sur 6 ans,

ce qui facilitera le respect de notre obligation légale et morale d'atteindre l'équilibre budgétaire, de maintenir notre autonomie décisionnelle, de préserver la qualité de notre milieu d'étude et de recherche, de soutenir notre développement et, surtout, de sauvegarder les quelque 150 emplois qui se voyaient ainsi menacés.

C'est aussi grâce aux investissements consentis, au cours des années, à l'amélioration et à l'entretien de nos infrastructures que nous pouvons bénéficier pleinement de cet assouplissement budgétaire accordé aux établissements qui ont un indice de l'état des installations inférieur à 15 %. Cet indice, calculé en comparant le coût des travaux de maintien d'actifs à leur valeur de remplacement, se situait, en 2014, à 8,6 % à l'Université Laval, soit bien en dessous du seuil exigé. Ceci vient réaffirmer la pertinence d'investir dans l'amélioration de la qualité de notre milieu d'étude, de recherche et de vie dont la valeur du portefeuille de projets est de l'ordre de 300 M\$. Parmi les travaux d'importance poursuivis, complétés ou entrepris au cours de l'année 2014-2015, mentionnons :

- le réaménagement des aires de consommation du pavillon Alphonse-Desjardins;
- la rénovation du Théâtre de la Cité universitaire;
- la reconfiguration de l'entrée nord du campus et l'aménagement, sur l'avenue du Séminaire, de nouvelles voies doubles plus sécuritaires;
- la réfection complète du réseau d'égouts et le réaménagement de l'avenue des Sciences humaines en voie piétonnière;
- le réaménagement de l'édifice de La Fabrique afin d'assurer le succès du baccalauréat en design de produits et l'augmentation de la capacité d'accueil du baccalauréat en art et science de l'animation;
- la poursuite des travaux de rénovation et de mise aux normes des pavillons Alexandre-Vachon, Charles-De Koninck et Jean-Charles-Bonenfant, dont le réaménagement complet du 2^e étage de la Bibliothèque, qui a été inauguré en septembre 2014 et qui est devenu une image de marque de l'Université Laval grâce, entre autres, à sa salle d'apprentissage interactif;
- la poursuite du plan triennal de renouvellement des infrastructures du réseau de télécommunication;
- la construction d'une centrale thermique de relève, inaugurée le 4 novembre dernier, qui emprunte les corridors souterrains sur près de 7 km, dessert 30 bâtiments et peut pourvoir à près de 80 % des besoins en vapeur du campus.

Bref, toute une série de travaux qui s'inscrivent dans notre volonté d'offrir à notre communauté universitaire un milieu où il fait bon étudier, enseigner, innover, s'investir, se dépasser et grandir, comme je me plais souvent à le dire. Je ne peux d'ailleurs passer sous silence l'atteinte de notre objectif d'être une université carboneutre dont l'annonce a eu lieu hier et qui vient réaffirmer le rôle de chef de file de l'Université Laval en matière de lutte aux changements climatiques et de gestion responsable de ses ressources et de ses infrastructures.

C'est aussi dans cet esprit de développement durable et de saine gestion que le Conseil d'administration s'est doté, au cours des deux dernières années, d'une nouvelle structure de gouvernance qui a permis d'améliorer son fonctionnement. Ces changements ont permis la mise en place de quatre comités qui auront pour effet de diversifier et d'alimenter les réflexions et la contribution de chacun des membres du Conseil.

Cela dit, je ne saurais faire rapport des décisions du Conseil d'administration sans aborder le dossier de la mise à jour du règlement régissant les conditions d'emploi du recteur, des vice-recteurs, des vice-recteurs adjoints, du secrétaire général, de l'auditeur interne, de l'ombudsman et du directeur du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement.

Comme suite aux travaux du Comité des ressources humaines, le Conseil d'administration a adopté, le 26 novembre 2014, des modifications aux conditions de réaffectation des membres de l'équipe de direction pour assurer une équité dans un contexte où, pour la première fois depuis pratiquement 20 ans, une équipe de direction se voit confier un deuxième mandat. Le Conseil d'administration a modifié de nouveau le règlement mentionné précédemment, cette fois à la demande des membres de l'équipe de direction, ce qui a entraîné une diminution de 3 % de leur salaire. Au total, l'Université Laval économisera donc quant aux coûts des conditions d'emploi de ces membres au cours des prochaines années.

Il n'y a jamais de bon moment pour revoir les conditions d'emploi des dirigeants d'un organisme, surtout quand son financement dépend en partie des deniers publics. Peu importe la rigueur des processus privilégiés et la teneur des décisions prises, celles-ci seront toujours contestées, voire dénoncées haut et fort.

Dans ce contexte, et par souci de transparence, j'aurai donc veillé à expliquer sur plusieurs tribunes les tenants et les aboutissants des mesures adoptées par le Conseil d'administration. Il reste que plusieurs intervenants n'auront rien voulu entendre, privilégiant plutôt l'utilisation sélective de certaines données pour servir leurs propos. Or, la décision du Conseil d'administration aura été prise dans le respect des principes d'équité.

Par-delà les turbulences associées à ce dossier, j'aimerais revenir à l'essentiel en invitant toutes celles et tous ceux qui font partie de notre communauté et qui aiment notre établissement à se réjouir de sa solide performance sur le plan scolaire, en matière de recherche et de création ainsi qu'au chapitre des partenariats nationaux et internationaux. Et tout cela dans un contexte d'austérité qui oblige notre grande institution à innover sans cesse pour demeurer en première ligne et être à la hauteur des attentes légitimes de la société québécoise.

Avant de céder la parole à M^{me} Germain pour la présentation des états financiers, j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance aux membres du Conseil d'administration, qui nous font bénéficier de leur expérience pour le plus grand intérêt de l'Université Laval, de ses étudiants, de son personnel et, dans un sens plus large, de la société québécoise sur laquelle le dynamisme de notre université rejaillit.

À la direction de l'Université, je réitère toute ma confiance et mes félicitations pour le travail accompli.

Aux membres de la communauté universitaire, je réaffirme toute ma fierté et mon profond attachement à cette grande université qu'est l'Université Laval.

Merci!

3. Présentation des états financiers 2014-2015 par la vice-rectrice à l'administration et aux finances, M^{me} Josée Germain

La vice-rectrice fait savoir que les états financiers au 30 avril 2015 sont basés sur les calculs définitifs obtenus du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Ils sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

Les faits saillants de l'exercice 2014-2015 sont les suivants :

- Compressions gouvernementales en cours d'année 2014-2015 appliquées en deux vagues (juin et novembre) totalisant 34,2 M\$
- Plusieurs mesures budgétaires ont été mises en place pour atteindre l'équilibre budgétaire
- Obtention d'une subvention particulière de 8,5 M\$ pour le projet d'environnement numérique d'études (2 ans)
- Résultat avant l'application des NCCOSBL
 - Surplus de 0,2 M\$ (surplus de 6,3 M\$ au 30 avril 2014)
 - Conforme au budget 2014-2015

- États financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL)

Les principales variations de revenus sont :

- Compressions gouvernementales en cours d'année - 16 M\$
- Augmentation de l'effectif étudiant de 1,9 % (subvention et droits de scolarité) 7 M\$

Les principales variations de dépenses sont :

- Hausses salariales 19 M\$
- Réduction des dépenses des unités et des dépenses institutionnelles -20 M\$
- Subvention particulière pour le projet d'environnement numérique d'études - 8,5 M\$
- Augmentation des contributions additionnelles aux régimes de retraite (total de 11,5 M\$) 5 M\$

➤ **Le déficit accumulé selon NCCOSBL est de :**

- au 30 avril 2015 373 M\$
- au 30 avril 2014 547 M\$

➤ **Le déficit accumulé avant NCCOSBL (à financer) est de :**

- au 30 avril 2015 106 M\$
- au 30 avril 2014 106 M\$

➤ **Immobilisations**

- valeur nette (794 M\$ au 30 avril 2014) 816 M\$
- valeur de remplacement (bâtiments 1,6 MM\$ et contenu 1,1 MM\$) 2,7 MM\$
- projets en cours 219 M\$

➤ **Dettes à long terme**

- à la charge du MEESR 514 M\$
- à la charge d'unités en autofinancement 25 M\$
- à la charge de l'UL 11 M\$

- **Fonds de dotation et de souscription** 49 M\$
(47 M\$ au 30 avril 2014)

L'application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) a les impacts suivants :

➤ **Impacts importants sur les résultats du fonds de fonctionnement**

- Engagements relatifs aux avantages sociaux futurs (modalités relatives à la retraite)
- Présentation différente pour certaines dépenses
 - acquisitions d'immobilisations
 - contributions aux autres fonds

➤ **Impacts des nouvelles normes comptables**

- Modification de la méthode d'évaluation du passif actuariel
- Gains ou pertes actuariels inscrits à l'évolution des soldes de fonds (auparavant à l'état des résultats)
- Réduction de la volatilité des résultats à l'état des produits et des charges

Selon les NCCOSBL, le surplus est de 22 M\$ (surplus de 40 M\$ au 30 avril 2014).

Pour conclure, la vice-rectrice présente un tableau des résultats de l'exercice 2014-2015, où il apparaît que :

- l'excédent des produits par rapport aux charges avant NCCOSBL est de 0,2 M\$;
- l'excédent des produits par rapport aux charges selon NCCOSBL est de 22 M\$.

Fin de la présentation de la vice-rectrice à l'administration et aux finances.

4. Rapport du recteur et président du Conseil universitaire, M. Denis Brière

Madame la Secrétaire générale,
Monsieur le Président du Conseil d'administration,
Chers membres de la communauté universitaire,

Je suis très heureux et fier de vous présenter à mon tour un bref bilan des réalisations qui ont marqué en 2014-2015 les travaux du Conseil universitaire et qui témoignent de la remarquable capacité de notre communauté universitaire à innover, à se développer, à se démarquer et à rayonner, malgré le contexte financier difficile des dernières années.

Je joins d'ailleurs ma voix à celle de M. Porter et de M^{me} Germain pour remercier et féliciter toutes les unités de leur remarquable capacité de mobilisation et de la créativité dont elles ont fait preuve face aux défis majeurs que posait l'atteinte de l'équilibre budgétaire à la suite des importantes compressions gouvernementales des 18 derniers mois. Réussir à absorber quelque 58 M\$ tout en poursuivant notre développement et en maintenant la qualité de notre offre de formation, de nos services et de nos activités de recherche relève en effet de l'exploit.

Notre communauté universitaire peut donc être fière d'avoir fait ses devoirs et pris ses responsabilités devant l'obligation collective d'assainir les finances publiques. Elle ne peut toutefois plus absorber d'autres compressions sans hypothéquer son extraordinaire capacité à soutenir le développement social, économique, culturel, scientifique et environnemental du Québec. Chose certaine, l'Université Laval continuera de participer activement à la recherche de solutions novatrices et durables au financement de ce puissant moteur de création de valeur et de richesse qu'est notre système d'enseignement postsecondaire québécois. Vous pouvez compter sur mon profond engagement à cet égard et sur celui de tous les membres de la direction.

Je poursuivrai donc maintenant avec la présentation de quelques faits saillants de l'année 2014-2015 qui, sans être exhaustifs, illustrent bien notre volonté collective de continuer à faire progresser l'Université Laval dans le respect de sa mission, de ses valeurs et des objectifs proposés dans [Horizon 2017](#).

Croissance de l'effectif étudiant

Comme l'indiquait M^{me} Germain, l'Université Laval a connu en 2014-2015 une nouvelle croissance de son effectif étudiant équivalent temps plein, soit une augmentation de 1,9 % comparativement à l'année précédente, portant ainsi à 18 % la hausse enregistrée depuis l'année universitaire 2009-2010. Les résultats préliminaires pour la session d'automne 2015 sont également encourageants,

affichant une nouvelle hausse de 1,2 % du nombre total d'étudiants réguliers, soit près de 42 700 comparativement à 42 125 à la même période l'automne dernier.

Les hausses répétées de notre effectif étudiant peuvent certainement être attribuées aux efforts collectifs déployés en matière de recrutement, notamment à l'international. Ces résultats témoignent aussi de l'efficacité des nombreuses mesures mises en place pour assurer la qualité, la grande diversité et la pertinence de notre offre de formation.

Nous avons d'ailleurs pris l'engagement, dans le cadre de notre plan d'orientations Horizon 2017, de continuer à bonifier nos programmes de formation et notre offre de services afin de toujours mieux les adapter aux nouvelles réalités des étudiants. Deux enquêtes nord-américaines démontrent que nous nous acquittons bien de cette responsabilité. D'une part, l'enquête National Survey on Student Engagement (NSEE), publiée en 2014, indique que l'indice de satisfaction des étudiants de l'Université Laval au 1er cycle se situe à 87,4 %, comparativement à 80,5 % en moyenne au Canada. D'autre part, l'enquête Canadian Graduate and Professional Survey, publiée en 2013, indique que l'indice de satisfaction de nos étudiants aux cycles supérieurs est de 91 %, comparativement à 85,2 % en moyenne au Canada.

Qualité de la formation

Les efforts que nous déployons depuis plusieurs années pour assurer une évaluation périodique rigoureuse et systématique de nos programmes expliquent certainement en bonne partie le haut degré de satisfaction des étudiants à l'égard de la formation reçue à l'Université Laval. Près de 70 programmes ont fait l'objet d'une telle évaluation au cours de l'année dernière, et autant de programmes seront évalués au cours de l'année universitaire 2015-2016. C'est d'ailleurs dans le but de consolider et renforcer nos démarches et actions en la matière que le Conseil universitaire a adopté en mars dernier la *Politique d'évaluation périodique des programmes de formation à l'Université Laval*.

C'est aussi dans cet esprit d'adaptation de nos programmes de formation aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins de la société que le Conseil universitaire a approuvé une quinzaine de programmes de grade et plusieurs programmes courts au cours des dernières années, dont les 5 programmes suivants créés en 2014-2015 :

- Le programme de certificat en finance
- Le programme de certificat en analyse financière

- Le *programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en pratique pharmaceutique de première ligne*
- Le *programme de doctorat en architecture*
- Le *programme de maîtrise en pédagogie universitaire des sciences de la santé.*

Parmi d'autres initiatives novatrices en matière d'offre de formation, mentionnons :

- La mise sur pied par la Faculté de médecine dentaire du *programme d'études supérieures en endodontie*, un premier programme du genre en français.
- La réforme importante apportée par la Faculté de droit à son *programme de doctorat en droit* et l'ajout de deux cheminements bidualômants à son programme de maîtrise avec mémoire.
- L'entente intervenue avec l'Agence France-Presse permettant à nos diplômés en journalisme international de travailler comme stagiaire au sein de cette prestigieuse agence.

Le Conseil universitaire a de plus appuyé, en juin 2014, la demande présentée par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de créer l'École de nutrition de l'Université Laval.

La grande capacité de notre Université à s'adapter aux nouvelles réalités s'est aussi traduite l'hiver dernier par le lancement d'un premier MOOC (Massive Open Online Course), lequel porte sur le développement durable. Quelque 5700 personnes provenant de 93 pays se sont inscrites à cette formation gratuite en ligne et 900 attestations ont été émises. D'autres MOOC sont en développement et seront offerts au cours de la prochaine année, notamment sur le thème de la nordicité et des traumatismes craniocérébraux.

Notre offre de formation à distance connaît d'ailleurs depuis 30 ans une croissance remarquable et un franc succès. En 2014-2015, on atteignait près de 60 000 inscriptions à des activités créditées offertes à distance, ce qui représente 18 % de nos inscriptions totales et le double de ce qu'on enregistrait il y a à peine 5 ans. Aujourd'hui, l'Université Laval compte plus de 70 programmes offerts entièrement à distance et plus de 800 cours offerts en ligne. Près de 40 % de nos étudiants étaient inscrits à au moins une activité de formation en ligne à l'automne dernier, alors que cette proportion se situait à 26,5 % en 2010. Notre leadership a aussi été largement reconnu par le Conseil supérieur de l'éducation qui en fait référence à plusieurs reprises dans son avis La formation à distance des universités québécoises : un potentiel à optimiser, publié en juin dernier.

Mesures d'appui à la réussite

Nous accueillons non seulement de plus en plus d'étudiants, mais nous nous faisons également un devoir de leur offrir un encadrement facilitant leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite. À titre d'exemple :

- Le Centre d'aide aux étudiants a continué de développer son offre de formation en ligne consacrée aux méthodes de travail.
- Un cours axé sur l'importance du sommeil et une unité mobile sur le thème « Dormir, c'est bon pour la santé » ont été développés dans le cadre de notre populaire programme « Mon équilibre UL ».
- Un outil pour dépister les étudiants à risque d'échec ou d'abandon plus rapidement a été implanté dans l'environnement numérique d'étude. Cet outil innovateur d'appui à la réussite a d'ailleurs remporté deux prix OCTAS en mai dernier.

Mobilité étudiante internationale

Le leadership de l'Université Laval en matière de mobilité étudiante internationale s'est aussi réaffirmé dans la dernière année. Plus de 100 programmes d'études offrent maintenant des séjours d'une session ou d'une année et plus de 880 étudiants ont profité de cette offre en 2014-2015. Pour cette même année, 26 % des étudiants québécois ayant obtenu une bourse du Programme québécois de bourses pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec provenaient de l'Université Laval, alors que notre effectif étudiant ne représente que 14 % de l'effectif global du réseau universitaire au Québec.

Les Chaires de leadership en enseignement

La mise en place, à l'automne 2011, du Programme de Chaires de leadership en enseignement (CLE) témoigne aussi de notre capacité à innover en matière d'enseignement et de pédagogie. Cinq nouvelles CLE ont vu le jour dans la dernière année grâce à l'appui de nombreux et précieux partenaires :

- *La CLE Makiguchi dans le domaine de la pédagogie de l'enseignement supérieur*
- *La CLE en enseignement de la collaboration interprofessionnelle*
- *La CLE en production ovine*
- *La CLE Jeunes et religions*
- *La CLE sur les charpentes métalliques André-Picard*

La recherche et la création

L'année 2014-2015 aura également été marquée par de nombreuses réalisations qui sont venues renforcer le positionnement de l'Université Laval parmi les plus grandes universités de recherche au Canada et accroître nos partenariats de recherche sur la scène tant régionale que nationale et internationale. Voici quelques exemples du dynamisme dont a fait preuve notre communauté universitaire à cet égard et de la grande variété des expertises mises à contribution par nos chercheurs :

- L'Université Laval s'est remarquablement démarquée lors du premier concours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, recevant, en juillet dernier, la plus importante subvention de recherche de son histoire, soit 98 M\$ sur sept ans, pour mettre en œuvre le projet *Sentinelle Nord*. Cette vaste stratégie institutionnelle s'appuie sur la notoriété de nos chercheurs dans des domaines où se distingue l'Université Laval depuis plusieurs décennies: les sciences de l'Arctique, de l'optique-photonique, de la santé cardiométabolique et de la santé mentale.
- La création de l'*Alliance santé Québec*, sous l'impulsion de l'Université Laval en partenariat avec 10 de nos facultés et les principaux acteurs de la grande région de Québec en santé et services sociaux, illustre bien aussi le leadership de notre institution dans le domaine de la santé durable. Détenant un statut d'organisme à but non lucratif depuis avril dernier et étant reconnu comme une entité liée à l'Université Laval, ce regroupement vise à accroître les retombées de la recherche et de l'innovation tant sur la santé de la population que sur l'efficacité du système des soins de santé et l'économie régionale.
- L'année 2014-2015 marque également le démarrage de l'*Institut nordique du Québec* en partenariat avec l'Université McGill, l'Institut national de la recherche scientifique, les communautés et de nombreux partenaires des secteurs public, privé et universitaire. Le gouvernement du Québec a aussi confirmé un investissement de 3 M\$ pour la mise en œuvre de cet institut et l'établissement de son siège administratif à l'Université Laval, reconnaissant ainsi notre remarquable capacité à fédérer les forces de divers horizons dans un domaine d'importance aussi stratégique que le développement durable du Nord.

Mentionnons aussi :

- Le lancement des travaux de la *Chaire de recherche Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques*.

- La création de l'*Unité mixte de recherche en sciences urbaines (UMR-SU)*, à l'initiative de nos chercheurs et en partenariat avec l'Institut national de recherche scientifique et Thalles Canada.
- La signature d'une entente unique de partenariat entre l'Université Laval et l'Université d'Oxford visant à créer un consortium international en génomique forestière.
- La signature d'une entente-cadre avec l'Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi aux Émirats arabes unis, visant à former le Réseau de recherche de formation PSUAD-Laval dans les domaines du tourisme, des villes, du patrimoine et de l'environnement.
- La création d'une *unité mixte internationale en partenariat avec l'Universidade Estadual Paulista de Sao Paulo* à l'initiative du Centre d'optique, photonique et laser, qui fêtait ses 25 ans en 2014.
- Le renforcement de l'*Alliance Bordeaux-Laval* par la création du *consortium ABL Innovation* et de 4 autres réseaux scientifiques conjoints: le *Laboratoire international associé OptiNutriBrain* en nutrition et en santé du cerveau, l'*Institut de nutrition Aquitaine-Québec*, le *Réseau Aquitaine Québec – Optique, photonique, laser* et la *Plateforme LaBoÉTIE* dans le domaine du droit international et européen.

Dans la dernière année, l'Université Laval a de plus mis sur pied un fonds spécifiquement dédié à l'innovation sociale afin d'offrir un soutien financier pour la réalisation d'activités qui favorise l'appropriation par une organisation d'une solution innovante qui répond à un enjeu social.

Le dynamisme et l'excellence de l'Université Laval en recherche et comme moteur d'innovation se reflètent aussi par l'importance de notre portefeuille d'innovations technologiques : uniquement en 2014-2015, nos chercheurs ont été à l'origine de 53 déclarations d'invention et de logiciel et de 15 nouvelles demandes de brevet. L'Université Laval compte aujourd'hui quelque 280 technologies actives, plus de 500 brevets et 164 licences en vigueur.

C'est d'ailleurs en grande partie grâce à l'excellence et au succès de nos chercheurs et créateurs dans tous les domaines du savoir que nos fonds de recherche ont connu une hausse constante depuis 2010-2011, atteignant 325 M\$ en 2014, soit une augmentation de près de 6 % comparativement à 2013. Il s'agit là aussi de tout un exploit qui positionne maintenant l'Université Laval au 6e rang des grandes universités de recherche au Canada.

On peut également attribuer ce succès à notre stratégie institutionnelle de développement de la recherche qui mise sur les partenariats avec le milieu et

une approche multidisciplinaire des grands enjeux sociétaux. Adopté par le conseil universitaire en février dernier, le Plan de développement de la recherche 2015-2020 table sur ces atouts pour injecter dans la région de Québec des retombées de plus de 1,5 G\$ au cours des prochaines années.

Engagement dans la collectivité

L'Université Laval s'implique aussi de nombreuses façons dans la vie régionale. Voici quelques exemples qui démontrent l'engagement de notre communauté universitaire dans la collectivité au cours de la dernière année.

- La Faculté des sciences infirmières a soutenu l'envol de la Coop de solidarité SABSA qui offre maintenant des services de soins et des services de proximité en santé aux habitants des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur qui n'ont pas de médecin de famille.
- Le Département d'anthropologie en collaboration avec l'École d'architecture, des étudiants, des professionnels de recherche et des partenaires du milieu, a mis en ligne le portail interactif « Manger local Québec » qui permet à la population de repérer facilement les lieux d'approvisionnement offrant des produits locaux, frais ou transformés sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.
- L'esprit de solidarité dont font preuve les membres de notre communauté universitaire s'est aussi manifesté de multiples façons dont l'appui à la Campagne Centraide-Université Laval 2014 qui a permis d'amasser un montant record de plus 510 000 \$.
- Le succès que connaît Entrepreneuriat Laval depuis 20 ans et ses retombées sur le développement social et économique méritent aussi d'être soulignés. Ce fleuron de notre Université a permis à ce jour de créer plus de 1 200 emplois et de lancer quelque 600 entreprises, ce qui lui a valu il y a quelques semaines le prestigieux titre de premier accélérateur universitaire d'entreprises en Amérique du Nord pour l'année 2015.

Développement durable

Toutes les réalisations dont je viens de rendre compte s'inscrivent dans notre volonté d'assurer le développement durable de l'Université Laval et la pérennité de ses retombées dans la société. C'est aussi dans ce but que nous continuons de déployer des efforts importants pour gérer de façon responsable les ressources qui nous sont confiées et réduire notre impact sur l'environnement. L'atteinte de l'équilibre budgétaire dans le contexte difficile que l'on connaît et l'annonce hier de l'atteinte de la carboneutralité en sont de

remarquables exemples dont notre communauté universitaire peut, collectivement et à juste titre, s'enorgueillir.

Conclusion

Je termine donc ce court bilan en adressant à tous les membres de notre communauté universitaire, dans toutes les facultés et dans tous les services, ma plus sincère reconnaissance pour leur contribution au développement et au progrès de notre grande université. Je nous convie aussi, toutes et tous, à faire de la Grande Campagne de l'Université Laval un succès sans précédent et à rester mobilisés et créatifs devant l'urgence de trouver des solutions durables aux enjeux de financement du réseau universitaire.

Un grand merci également à nos partenaires et donateurs, aux membres du Conseil d'administration et du Conseil universitaire, ainsi qu'à l'équipe de direction pour leur confiance et leur appui.

5. Questions des membres

Les questions des membres portent sur la possibilité de modifier l'heure de l'assemblée générale annuelle l'an prochain compte tenu de l'importance que des membres de la communauté soient présents à celle-ci; sur une diffusion plus large de l'avis de convocation de l'assemblée générale; et sur les futurs défis que l'Université Laval rencontrera dans les prochaines années.

Les commentaires des membres portent sur les modifications des conditions d'emploi de la haute direction et des conséquences budgétaires de ses modifications qui pour plusieurs semblent incomprises; sur la fierté du travail collectif accompli durant l'année par l'ensemble de la communauté pour faire face aux compressions budgétaires subies par l'Université; et sur les réalisations cette année de l'Université Laval enviées par des étudiants d'autres universités québécoises.

Un membre félicite l'ensemble de la communauté pour les efforts déployés afin de faire face aux compressions budgétaires.

6. Clôture de l'assemblée générale

L'assemblée se termine à 15 h 40.

M. John R. Porter, président du Conseil d'administration

M^{me} Monique Richer, secrétaire générale